



CONTRAT DE DÉRATISATION

NUISIBLE 46

1633 route D820 Pelacoy
46090 FRANCOULÈS
Tel : +33 6 19 90 50 54
nuisible.46@gmail.com
www.nuisible46.fr
N° SIRET : 34875896200032

Agréé Biocide 038555, Phyto 0F-0406-2140 France Agrimer
Piégeur agréé 46-1423
RC Pro GENERALI 46000 CAHORS

*payé
chèque*

SAS VARADETO

M. Serge COURPET
77 Place de l'Occitanie
Restaurant Le Galopin
46260 LIMOGNE-EN-QUERCY
Port. : +33 6 31 76 18 10
Email : sergécourpet@gmail.com
N° TVA Intracommunautaire : FR 05 953144243
SIRET : 95314424300011

FACTURE N° 25-12-938

Le jeudi 18 décembre 2025

Référence	Désignation	Quantité	Unité	PU Vente	Montant HT
DERA-PRO	Dératisation client professionnel Main d'œuvre + produits Déplacement compris Traitement de votre établissement contre les rats/souris : - fourniture, pose et contrôles réguliers de postes d'appâtage, - empoisonnements ciblés. Prestation effectuée sur deux passages annuels, soit un passage tous les six mois.	2,00	forfait	190,00 €	380,00 €
LOC-POSTE	Poste d'appâtage Location 12 mois Poste d'appâtage pour rats/souris composé de : - une boîte sécurisée, - un marqueur d'identification, - un câble de fixation. <i>La location des postes d'appâtage comprend la mise à disposition du matériel et le remplacement en cas de dysfonctionnement, pendant toute la durée du contrat. Ceux-ci restent la propriété de Nuisible 46 et seront récupérés en cas d'interruption du contrat. Les postes détériorés ou perdus seront facturés au tarif en vigueur.</i>	3,00	pièce(s)	20,00 €	60,00 €
GEST	Frais de gestion	1,00	forfait	10,00 €	10,00 €

Conditions de paiement :
A réception, par chèque, virement ou carte bancaire.

Total HT	450,00 €
TVA (20 %)	90,00 €
Total TTC	540,00 €